

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **86 (1950)**

Heft 9

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Congrès S. P. R. — Vaud: Communications, — Rajeunissement. — Présidents de sections. — Peintures d'enfants. — Cercle pédagogique lausannois. — Association vaudoise des maîtres de gymnastique. — Genève: U. I. G. M.: Assemblée administrative du 23 février. — Société genevoise de T. M. et R. S. — Caisse maladie et invalidité. — U. A. E. E.: Assemblée administrative du 23 février. — Nécrologie. — Neuchâtel: Assemblée des délégués. — S. P. N.: Compte-rendu financier. — Société de T. M. et R. S. — Jura: Section de Moutier. — E. N. de Delémont. — Que de places au concours.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: *Lucienne Wuischpard: Après une enquête. — Encourageons le chant. — V. Gétaz: Enseignement de la lecture aux Etats-Unis. — Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

CONGRÈS S. P. R.

EXPOSITION SCOLAIRE

A l'occasion du Congrès de la S. P. R., une exposition de travaux scolaires sera organisée. Elle comprendra entre autres une section réservée à l'école primaire et aux classes primaires supérieures vaudoises. Nous serions très heureux de recueillir des travaux fournis par de nombreux collègues. Nous vous adressons donc un pressant appel.

Il nous serait utile de recevoir des cahiers, des dessins, des fiches, des jeux, des travaux manuels, etc.

Qu'on ne croie pas surtout que nous recherchions un matériel extraordinaire! Il s'agit de donner une idée de ce qui se fait dans les conditions normales.

Il va sans dire que nous ne nous engageons pas à exposer tout ce qui nous sera remis. Mais nous disposons de beaucoup de place!

Prière d'envoyer ce matériel à H. Jeanrenaud, Ecole normale, Lausanne, qui renseignera volontiers ses collègues.

Délai 15 avril, au plus tard.

Merci d'avance!

H. Jeanrenaud.

VAUD

S.P.V. — COMMUNICATIONS

1. La correspondance destinée à la S.P.V. doit être adressée à M. D. Kohler, président, Echandens.

2. Toute démission devient effective au 31 décembre. On ne peut quitter la société en cours d'année.

3. La carte de membre auxiliaire, prix 4 fr., permet, en particulier, aux collègues retraités prenant des remplacements, d'être couverts par notre assurance de responsabilité civile. Qu'on veuille bien le leur dire s.v.p.!

O. R.

RAJEUNISSEMENT

Sans doute, nous réjouissons-nous du renouvellement de nos membres, tout en regrettant le départ des anciens qui nous ont initiés aux traditions et aux subtilités du métier. En 1949, la S.P.V. a enregistré 112 adhésions. A ce rythme, qui se ralentira dans la suite, notre effectif serait complètement renouvelé dans 13 ans. Cet afflux de jeunes éléments résulte d'une double cause, la pénurie de personnel et le remplacement de volées numériquement fortes parvenant au terme de leurs fonctions. Malgré l'éventualité d'un retour à des normes moins élevées, il est intéressant de constater que, dans un proche avenir, la physionomie de notre corps enseignant aura changé très sensiblement : dans certaines régions, les maîtres de 20 à 25 ans — et maîtresses aussi — occuperont la majorité des postes.

Nul ne saurait déplorer cette éclosion de forces nouvelles. La jeunesse ne fait-elle pas l'admiration de tous les âges ! Ces belles phalanges de collègues nous arrivent de l'École Normale, munis de toutes les garanties exigées pour devenir de bons éducateurs. Nous ne nous faisons aucun souci quant à leur préparation professionnelle, certains sommes-nous qu'elle a été bien dirigée. Mais nous avons le devoir de les accueillir, de les bien recevoir dans la corporation et de les assurer d'emblée de notre confiance. De même notre droit d'ainesse nous impose l'obligation de suivre discrètement leurs premiers ébats et de les aider avec tact. S'ils se sentent appuyés, entourés, ils partiront avec aisance et éviteront nos erreurs d'autrefois.

Il y a tant de choses à apprendre dans notre profession, qui ne s'acquièrent que par contact ou par expérience. Les meilleures études ne peuvent pourvoir à tout. Comment découvrir les particularités et les aspirations d'une contrée, sinon par l'observation personnelle ! Ici commence le rôle des collègues du voisinage. Ils s'approchent du débutant et le placent dans un climat favorable en le renseignant sur le village, ses habitants, les difficultés éventuelles rencontrées par son prédécesseur. Ils lui évitent des désagréments et contribuent à le faire apprécier.

Les jeunes ne viennent pas à nous en frères pauvres. En compensation de ce que nous leur donnons, ils nous apportent leur vitalité, leur fraîcheur, leur enthousiasme, leurs idées généreuses. Plus près de l'enfance que nous, ils nous permettent, par leurs remarques spontanées, de mieux comprendre la mentalité de nos élèves.

Ainsi, responsables en partie de la garde montante, mais respectueux de sa personnalité et de ses convictions, les aînés travailleront avec efficacité au maintien de notre cohésion indispensable.

O. R.

PRÉSIDENTS DE SECTIONS

Il nous paraît utile de publier la liste des présidents de nos sections. Ce sont :

Aigle : Forestier Francis, Vers l'Eglise. — Aubonne : Berseth Maurice, Saubraz. — Avenches : Patthey Wilhelm, Faoug. — Cossonay :

Delay Félix, Mex. — Echallens : Guignard Ami, Penthérez. — Grandson : Pécoud René, Fontaines. — Sainte-Croix : Reymond Paul, Sainte-Croix. — Lausanne : Corthésy Roland, Renens. — La Vallée : Dépraz Paul-Henri, Le Pont. — Lavaux : Musy Georges, Echerin. — Morges : Jotterand Benjamin, Morges. — Moudon : Badoux René, Lovatens. — Nyon : Barbay Fernand, Eysins. — Orbe : Candolfi Willy, L'Abergemont. — Oron : Paccaud Olivier, Maraçon. — Payerne : Deppierraz Charles, Payerne. — Pays d'Enhaut : Veillon Armand, Les Moulins. — Rolle : Michot Henri-Georges, Burtigny. — Vevey : Rousseil Frédéric, Montreux. — Yverdon : Cevey Alfred, Yverdon.

Nous soulignons leur collaboration efficace à la bonne marche de notre société.

O. R.

PEINTURES D'ENFANTS

L'Association vaudoise des Maîtresses d'école enfantine et semi-enfantine nous communique :

La Société vaudoise des Beaux arts organise au Palais de Rumine, à Lausanne, sous le patronage de Monsieur le Conseiller d'Etat Oguey, une exposition de PEINTURES D'ENFANTS.

Le vernissage de cette exposition, précédé d'une causerie sur l'ART DE L'ENFANT par Monsieur Pahud, professeur de dessin à l'Ecole normale, aura lieu :

mercredi 8 mars, à 17 heures, à la Salle Tissot

Instituteurs et institutrices y sont cordialement invités.

L'exposition, qui sera présentée dans la petite galerie du Musée des Beaux arts, sera ouverte au public du 9 au 25 mars, tous les jours de 10 heures à midi et de 2 heures à 5 heures.

Elle sera ouverte le soir aux mêmes jours et heures que l'exposition Gauguin.

CERCLE PÉDAGOGIQUE LAUSANNOIS

(Maîtresses enfantines et primaires du degré inférieur)

Rencontre le mardi 7 mars, dès 16 h., au Carillon. **Sujet : La Haute Route bernoise.** Souvenirs de courses, avec projections de photos en couleurs, par Mlle Piguet, professeur.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Notre association organise à l'intention de ses membres et du corps enseignant un cours et un camp de ski pendant les vacances de printemps.

1. Un cours à ski du lundi 3 au jeudi 6 avril à Bretaye. Prix du cours : fr. 40.— pour les membres de l'A.V.M.G., fr. 50.— pour tous les autres participants. Ce prix comprend le voyage Bex-Bretaye et retour, le logement et la pension à la cabane militaire, les leçons par des ins-

tructeurs diplômés. Les participants seront répartis en groupes de dix selon leurs aptitudes. Il y aura un groupe de débutants. Chef du cours : N. Yersin, Lausanne.

2. Un camp de ski du lundi 10 avril au samedi 15 avril en haute montagne aux cabanes Panossière et Brunet. Des excursions seront organisées de ces bases : Mont Rogneux, Combin de Corbassière, Petit Combin, Grand Combin. Chef de camp : P. Lavanchy, Blonay.

Prix du camp : membre A.V.M.G.	fr. 85.—
membre A.V.M.G. et C.A.S.	fr. 80.—
membre C.A.S. ou C.S.F.A.	fr. 90.—
non-membre C.A.S. et A.V.M.G.	fr. 95.—

Ces prix comprennent le voyage dès Lausanne, le séjour en cabane, les frais de transport et une partie des vivres, les excursions. Le nombre des participants est limité à 18.

Profitez de vos vacances pour passer quelques jours à la montagne. Invitez vos collègues et amis. S'inscrire pour l'un de ces cours ou les deux jusqu'au samedi 18 mars auprès de N. Yersin, av. des Bergières 3, Lausanne.

GENÈVE

U. I. G. MESSIEURS

ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE DU 23 FÉVRIER 1950

Présidence : **Ulysse Magnenat**.

Le plaisir est chaque année fort grand de retrouver l'Union réunie. L'ordre du jour est invariablement le même ; mais chacun le subit avec la bonne volonté des gens sans soucis. C'est là le charme de ces réunions. On y prend la parole pour remercier, pour féliciter, pour annoncer de bonnes nouvelles (18 fr. — 2 fr. = 16 fr., cotisation pour 1950) ! On retrouve l'équipe souriante des invités. Le rapport du président évoque des affaires réglées et classées qui émeuvent à peine.

Et pourtant l'utile s'accomplit et l'agréable aussi :

Nos anciens, Basset, Sauter et Servettaz, sont fêtés, qui vont prendre une retraite qu'on souhaite longue et paisible. Nos délégués sont désignés. On fait une belle ovation à **Neuenschwander**, qui a consacré à l'Union trois années d'activité. Sa présidence ne fut pas une des plus calmes et il mérite pleinement notre gratitude ; sa probité, son dévouement doivent être un exemple pour tous.

Le comité est réélu et **Nussbaum** devient président. Bonne chance !

Brun, président du syndicat des instituteurs de l'Ain, nous dit les préoccupations de nos collègues français et nous apporte leur salut. Michel, président de la S. P. R., parle du Congrès de Lausanne.

Et le tour est joué.

Composition du comité :

Président : Roger Nussbaum.

Vice-présidents : Adrien Lagier et Georges Hof.

Comité : G. Bölsterli, Fiorina, Gaudin, Genequand, U. Magnenat, Matthey, Mauris, Neuenschwander.

Bulletinier : Ad. Lagier. Il est de ceux qu'on ne présente pas, mais qu'on salue cordialement en enviant leur expérience.

J'applaudis, et m'en vais voir du côté de la présidence...

R. N.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T.M. ET R.S.**COINTRIN**

Visite d'un gros appareil de la Swissair et de l'aérogare :

Jeudi prochain 9 mars à 15 h. 00, entrée principale.

Pour voler (fr. 12.—), s'inscrire auprès de Loutan (Amandolier 17), tél. 4 15 32, le matin même.

Le Comité.

**CAISSE MALADIE ET INVALIDITÉ DES INSTITUTEURS
GENEVOIS****RAPPORT DU TRÉSORIER****pour l'exercice 1949**

J'ai l'honneur de vous donner ici, comme chaque année, un résumé des opérations financières de la Caisse Maladie des Instituteurs genevois tel qu'il ressort des écritures de 1949 soumises à la revision des vérificateurs que vous avez désignés dans l'Assemblée générale du 23 mars 1949.

A. RECETTES	Fr.
Cotisations des assurés pour 1949	4,943.45
Amendes statutaires	76.—
Subsides de l'Etat	1,001.50
Part des assurés aux frais médicaux et pharmaceutiques.	3,069.55
Bénéfices divers : Pharmacie populaires	6.50
Intérêts du capital	780.10
Apport du Fonds de réserve	400.—
Total des recettes	10,277.10
B. DÉPENSES	
Frais médicaux et pharmaceutiques	12,297.70
Frais d'administration	497.80
Prime à l'Assurance-Tuberculose	464.80
Versé au Fonds de réserve.	600.—
Total des dépenses	13,860.30

Total des dépenses	13,860.30	
Total des recettes	10,277.10	
Excédent des dépenses	3,583.20	
Fonds capital au 31 décembre 1948		41,889.23
Diminution de 1949		3,583.20
Fonds capital au 31 décembre 1949		38,306.03

ACTIF BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1949

Portefeuille — Titres	23,009.—
Dépôt : Caisse d'Épargne	9,110.18
Dépôt : Caisse hypothécaire	6,669.25
Dépôt : Chèques postaux	117.60

PASSIF

Fonds de réserve pour feuilles non rentrées		600.—
Solde actif pour balance		38,306.03
Totaux	38,906.03	38,906.03

Dans leur implacable éloquence ces chiffres font ressortir **un déficit de fr. 3,583.20**. (En 1948, l'excédent des **recettes** avait été de fr. 1,944.54.) Ce déficit est excessif pour une société aussi modeste que la nôtre. A l'assemblée générale, votre Comité vous donnera le détail de cette régression de notre petite fortune et vous proposera les mesures qui lui paraissent urgentes pour arrêter une hémorragie mettant en danger toute l'économie de notre Caisse.

Nous voulons espérer que les fortes dépenses qui nous ont été imposées par quelques accidents graves ou des maladies tenaces ne se renouvelleront pas à l'avenir ; mais nous devons constater que les normes adoptées à l'origine de la Caisse (1924) ne répondent plus aux exigences actuelles et qu'une société qui ne se rajeunit pas, comme c'est ici le cas, est vouée à un avenir plutôt sombre. Votre Comité vous invite donc à une présence indispensable à l'assemblée générale fixée au

MERCREDI 15 MARS 1950

à 17 heures précises

au **Café de l'Univers**, rue du Rhône 5, au 1er étage.

Le Trésorier : Ed. Martin.

UNION AMICALE DES ECOLES ENFANTINES

ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE du 23 février 1950

Cette année encore, c'est dans la salle du Cercle français, toute fleurie d'œillets roses, que nous avons « subi » notre assemblée statutaire. Disons d'emblée que malgré l'abondance de discours et parfois les divergences d'opinions, l'atmosphère n'a cessé d'être tout au long amicale et agréable.

Mme Forestier dirigeait les « festivités » avec bonne humeur. Elle ouvre la séance en saluant les déléguées d'autres associations et en remerciant nos membres de leur présence, puis elle donne la parole à notre fidèle secrétaire pour la lecture du procès-verbal de l'assemblée de 1949. Ce procès-verbal est accepté avec remerciements. Nous entendons alors le rapport de la présidente, Mme Grangier. Si je n'entre pas dans les détails de ce travail concis et clair, c'est qu'il paraîtra « in extenso » dans un « Educateur » du mois d'août.

Mme Forestier met ce rapport aux voix puis se faisant l'interprète du Comité et des membres de l'Amicale, elle remercie très vivement Mme Grangier de la conscience, du dévouement et du cœur qu'elle met à sa tâche de présidente. Elle insiste sur le fait que l'an prochain le Comité sera renouvelé et place devant la conscience de chacune la nécessité de trouver des nouveaux membres.

On passe à la lecture du rapport de la trésorière. Mlle Leclerc nous apprend que notre Union a de la peine à « nouer les deux bouts » et propose que l'on augmente légèrement la cotisation. Une ou deux collègues semblent opposées à cette augmentation mais finalement la proposition est acceptée. La cotisation de 1950 sera donc portée de 15 à 17 francs.

Viennent ensuite les rapports :

de **Mmes Decorvet et Zehfus**, les vérificatrices des comptes,
de **Mlle Laplanche**, déléguée au Cartel d'Hygiène sociale et morale,
de **Mlle Léger**, pour Pro Familia et la C.I.A.,
de **Mme Soguel**, déléguée à la Conférence de l'Instruction publique,
de **Mme Decorvet**, pour le Centre de liaison des associations féminines,

de **Mlle Filliettaz** (lu par Mlle Duparc) pour le Secours aux enfants,

de **Mme Cullaz**, notre déléguée à la S.G.T.M. qui est chargée de nous recommander très vivement le prochain cours. Il aura lieu cette année à Montreux. Une petite brochure donnant tous les détails pourra être demandée au Département par toutes celles que cela intéresse.

Enfin, Mlle Zingre nous dit deux mots du beau voyage à Rome organisé par la S.P.R. l'an dernier.

Pour terminer, Mme Conne propose, au nom du comité, que les suppléantes, chargées de classes enfantines à l'année, soient autorisées à faire partie de notre Union. Une discussion s'engage, les avis sont partagés. Finalement le principe est admis mais le mode d'application devra être étudié par le comité.

Ainsi s'achève la partie administrative et l'on passe à la traditionnelle tasse de thé.

Vers 17 heures, Mme Forestier fait cesser à grand peine les conversations amicales, pour permettre aux invités d'apporter leur message.

Mlle Sutter, présidente de l'Association des maîtresses enfantines vaudoises demande que les contacts entre Vaudoises et Genevoises soient plus fréquents.

M. Michel, président de la S.P.R., nous recommande d'assister au prochain congrès de Lausanne et nous donne certains détails à ce sujet.

Mme Coeytaux, représentante de l'U.I.G. Dames, se félicite des bonnes relations entre dames primaires et enfantines. Pour elle, s'il existe un fossé entre la 1re et la 2e année primaire ce n'est certes pas entre les collègues.

Nous entendons encore des paroles aimables des représentants : de la S.P.V., M. Kohler ; de la S.P.N., M. Aubert ; de la S.P.J., Mlle Eggenschwiler ; de l'U.I.G. Messieurs, M. Neuenschwander.

Vers 17 h. 30, la séance est levée.

Cl. C.

NÉCROLOGIE

Samedi 25 février, une foule émue a rendu les derniers honneurs à l'un de nos vétérans, **Eugène Dunand** décédé subitement dans sa 82e année. Il fut régent à Laconnex pendant 35 ans et avait pris sa retraite en 1929. C'est dire qu'il était peu connu de la génération actuelle, mais pour la vieille garde, il laissera le souvenir d'un collègue aimé, serviable, et d'une immense modestie. C'était un autodidacte. Au sortir de l'école primaire, il dut gagner sa vie, mais il était décidé à s'instruire et caressait le rêve de devenir instituteur. Toutes ses économies passaient à l'achat de livres et, le soir, dans sa chambre, après une longue journée de travail pénible, il se plongeait dans l'étude. Il ne prit que quelques leçons d'allemand et se présenta au concours. Il réussit. Et le voilà régent à Laconnex, où se déroula toute son activité pédagogique. Il avait quitté ce village depuis plus de 20 ans, et, cependant, à son enterrement, une foule d'anciens élèves, maire en tête, vinrent entourer la famille affligée et rendre un dernier hommage à celui qui avait su gagner leur cœur par un enseignement paternel.

Ses anciens collègues sont venus nombreux, témoignant de leur estime pour cet homme de bien, toujours prêt à rendre service.

Que sa famille veuille bien agréer l'expression de nos sincères condoléances.

L. S.

NEUCHÂTEL

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Samedi 18 mars 1950, à Neuchâtel, 14 h. 30,

Auditoire du Nouveau collège des Terreaux

Ordre du jour

1. Procès-verbal.
2. Rapport du comité central.
3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes.
4. Budget 1950, fixation de la cotisation centrale.
5. Exposition scolaire permanente, rapport du président.
6. Divers.

Les comités de section sont priés de convoquer spécialement leurs délégués. Rappelons que sont délégués de droit : le président de section et le suppléant au C. C. ; en outre, les sections désignant un représentant pour 50, ou fraction de 50, membres actifs.

Comité central.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE NEUCHATELOISE**COMPTE-RENDU FINANCIER POUR L'ANNÉE 1949**

a) Entrées	I. Caisse générale	
Cotisations centrales :		
438 cotisations à 25.—	10 950.—	
9 cotisations à 12.—	108.—	11 058.—
Ristournes: Ass. R. C.	56.85	
Ass. Acc.	99.85	156.70
Administration : part de la C. d'Entraide		400.—
Intérêts : Livrets d'épargne	103.35	
Titres	235.35	
Compte de chèques	0.75	339.45
Divers		44.80
		<u>11 998.95</u>
b) Sorties	Total des entrées :	11 998.95
Administration		1 812.—
Cotisations romandes		4 776.—
Cotisations Fédération		180.—
Assemblées		2 809.30
Délégations et réceptions		674.90
Subventions :		
Exposition scolaire	450.—	
Sect. Val-de-Travers (Trisann.)	200.—	
Divers	323.90	973.90
Frais généraux		1 083.69
Divers (provisoire)		118.—
		<u>12 427.79</u>
	Total des sorties :	12 427.79
Total des sorties	12 427.79	
Total des entrées	11 998.95	
Diminution de l'actif :		<u>428.84</u>

a) Entrées	II. Caisse d'Entraide	
31 cotisations à 5.—		155.—
Dons		15.—
Intérêts : Livrets d'épargne	115.17	
Titres	593.75	
Cédules de prêts	8.35	717.27
		<u>887.27</u>
b) Sorties	Total des entrées :	887.27
Impôts		78.05
Frais d'achat de titres		2.50
Administration : Versement à C. générale		400.—
		<u>480.55</u>
	Total des sorties :	480.55

Total des entrées	887.27
Total des sorties	480.55
Augmentation de l'actif :	406.72

S. E. ou O.

Will. Porret, caissier S.P.N.

**SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE TRAVAIL MANUEL
ET DE RÉFORME SCOLAIRE**

Sous-section de la S. P. N.

PROGRAMME D'ACTIVITÉ 1950

**Cours organisés en collaboration
avec le département de l'Instruction publique**

1. **Modelage, deux journées**, un mercredi et un samedi, **en mars**, pour les membres du corps enseignant des degrés inférieur et moyen. Chef de cours : Mme Jeannette Huguenin, du Locle. Finance : membres, 4 francs ; non-membres, 7 francs.

2. **Journée d'information et de démonstration : Les méthodes actives.** Expériences faites chez nous : l'imprimerie et les fiches Freinet, les fiches personnelles, la correspondance interscolaire, les coopératives et le cinéma scolaires, etc. Une journée — un mercredi ou un samedi — **en mai**, avec la collaboration de M. Sauvin, de Cormoret, et de collègues de diverses régions du canton. Finance : membres, 2 francs ; non-membres, 4 francs.

3. **Didactique du dessin au degré inférieur de l'école primaire.** Deux demi-journées — un mercredi et un jeudi après-midi — **en septembre**. Chef de cours : Mlle Lilly Vuille. Finance : membres, 3 francs ; non-membres, 5 francs.

4. **Introduction à l'étude du milieu local**, une journée, **en septembre**. Chef de cours : M. le Dr Ad. Ischer. Finance : membres, 3 francs ; non-membres, 5 francs.

5. **Emploi de la table à sable** (cours organisé à la demande de la direction des Ecoles primaires de Neuchâtel), une journée ou deux demi-journées, **en octobre**. Finance : membres, 3 francs ; non-membres, 5 francs.

Cours organisés par la société seule

6. **Travail du raphia**, 4 ou 5 séances, le soir, **en mai**. Chefs de cours : MM. Willy Galland et Paul Perrelet. Finance : membres, 6 francs ; non-membres : 9 francs.

7. **Séances de travaux libres**, 6 à 8 séances, le soir, dès fin février, à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, en quinzaine. Les membres qui désirent participer à ces séances indiqueront, sur la formule d'inscription, le genre de travail qu'ils désirent entreprendre. Finance : 2 francs et les frais effectifs de matière première.

8. Le cours de **vannerie**, pour débutants, qui n'avait pas pu avoir lieu l'an dernier au Val-de-Travers, est en voie d'organisation. Les inscriptions sont recueillies par le chef de cours, M. Hugli, instituteur, à Travers.

Remarques importantes concernant l'organisation des cours

Les cours Nos 1 à 5 sont organisés avec l'appui financier du Département de l'I. P. Les frais de déplacement sont remboursés aux participants ; une indemnité de repas de 5 francs est versée à ceux qui ne peuvent retourner chez eux pour le repas de midi à cause de l'éloignement. Ces cours ont lieu en partie pendant les heures de classe. Les commissions scolaires sont invitées par le département de l'I. P. à **accorder les congés nécessaires**, mais **les membres du corps enseignant doivent en faire la demande eux-mêmes**. Quelques autorités scolaires remboursent en outre la finance d'inscription de base (finance pour membres de la société) aux titulaires de classes suivant un cours ayant un rapport direct avec leur enseignement.

Les cours 6, 7 et 8 sont organisés par la société seule. Les frais de déplacement éventuels sont à la charge des participants.

Les **inscriptions** doivent être adressées dans le plus bref délai possible à M. Willy Galland, Pavés, 11. **Neuchâtel**.

JURA

SECTION DE MOUTIER

C'est à Malleray que cette section tient séance aujourd'hui même, 4 mars, au Collège secondaire. A côté des points statutaires à l'ordre du jour, on nous propose une causerie de Mlle Benoît sur : « Mon voyage en Tunisie » et une conférence de M. Girardin, journaliste, intitulée : « Deux champs d'éducation collective : l'Ecole et la Presse ».

Bonne journée à tous les collègues de la Prévôté ! Un bref compte rendu de cette journée paraîtra ultérieurement dans l'« Educateur ».

ECOLE NORMALE DE DELÉMONT

Nous avons relevé les admissions à l'Ecole normale de Porrentruy. Voici ce qu'il en est à Delémont : une nouvelle volée de 12 candidates ont été admises après les épreuves habituelles, alors que 16 jeunes filles s'y étaient présentées.

Qu'il nous soit permis, jeunes gens et jeunes filles, de former de bons vœux pour vos études !

QUE DE PLACES AU CONCOURS !

La presse jurassienne se plaît à relever que la dernière « Feuille officielle scolaire » (15 février) contient 59 places au concours pour l'ensemble du canton. Nous relevons à notre tour que, dans ce nombre impressionnant, le Jura bernois y est pour ...3 ! C'est entendu : il y en a eu d'autres avant et il peut encore s'en trouver... Ce qui fait qu'en définitive nos jeunes collègues ne doivent pas voir l'avenir en noir. Mais... il y a un mais...

N'apprenons-nous pas que des jeunes boudent les classes des petits villages ou des communes retirées ? Allons ! c'est pourtant là que nous avons appris notre métier et que vous apprendriez bien le vôtre, Messieurs !

H. Reber.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

APRÈS UNE ENQUÊTE

Dans les conclusions de l'enquête qu'il a entreprise sur l'état d'esprit de nos écoliers, M. A. Chabloz a résumé comme suit l'attitude présente de nos élèves :

passivité intellectuelle,
insuffisance des impressions reçues,
habitude de superficialité,
scepticisme inconscient.

Tableau juste certainement (il est le résultat d'une enquête) mais combien attristant ! M. Chabloz accorde aux jeunes le don de la franchise, il est vrai. Toutefois, il m'a semblé que l'adoption de techniques nouvelles n'est pas en elle-même suffisante pour apporter un remède à la situation qu'il a dépeinte. Le diagnostic lui-même me paraît en quelque sorte incomplet.

Il y a une loi biologique qui veut que lorsqu'un organe ou un sens est insuffisamment développé, une compensation est apportée par le développement inusité d'un autre organe. C'est ainsi que l'aveugle sera doué d'une ouïe et d'un toucher exceptionnels. C'est sur ces deux derniers sens que le médecin portera toute son attention, cherchant à accroître leur puissance.

De même, les circonstances de la vie moderne ont amené, chez nos élèves, certains « maux » (ceux mis en relief par l'enquête) ; mais en même temps qu'eux, se sont certainement développés des dons et des aptitudes que les écoliers des générations précédentes n'avaient pas. Ce sont eux qui manquent, à mon avis, à la description de M. Chabloz. Il importe, non pas tant de trouver un antidote aux maux de nos élèves, que de déterminer les facultés nouvelles qui ont pris naissance. Assurer leur développement sera rétablir l'équilibre compromis de nos écoliers.

Ainsi, je ne viens pas critiquer les conclusions qui sont des faits ; je désire simplement les compléter et les utiliser dans un sens **positif**.

L'enquête a signalé l'attitude des adultes « qui enseigne à la jeunesse l'irrespect de l'adulte » ainsi que « la tendance des enfants à s'estimer les égaux des grandes personnes ». J'irai même plus loin. Notre discipline (celle des parents comme celle des maîtres) repose sur notre **prestige** d'adulte, notre autorité d'adulte, notre sagesse d'adulte. Il faut le reconnaître crûment, ce sont là des notions du passé. De plus en plus, nous nous apercevons que notre qualité d'adulte ne nous garantit aucun prestige. Comparez l'attitude de l'élève que vous étiez et celle de vos élèves actuels à l'égard d'un maître ou d'un inspecteur d'école. Les enfants d'aujourd'hui n'ont plus d'égard pour la **fonction**, mais seulement pour la **personne** (et ce sont eux qui sont dans le vrai !). Ainsi, ce sera la personnalité du maître, son rayonnement ou son savoir qui en imposeront aux élèves. Ce sera le maître « chic type » ou le maître « calé » (et celui-ci moins que le premier), qui gagnera du crédit (et

non pas du prestige) auprès de ses élèves. Il faudrait changer les bases de notre système « disciplinaire ». Vouloir maintenir à tout prix une autorité qui n'a plus de bases, c'est nous assurer une faillite. Les enfants sont mêlés plus tôt qu'autrefois au monde des adultes, par les discussions familiales, par la radio et les journaux. Plus tôt, ils apprennent à **juger** ce que font les grands ; nos paresse, nos égoïsmes, nos hypocrisies ne leur échappent pas. Quoi d'étonnant à ce que ce contact ait ébranlé notre prestige !

D'autre part, beaucoup plus tôt les enfants acquièrent la conviction qu'ils ont un **droit**. Celui-ci se manifeste souvent par le scepticisme, la critique, la bravade de nombreux élèves. Ils estiment avoir droit à des « explications », à une justification de nos exigences à leur égard ; ils acceptent difficilement un ordre s'ils n'ont pas compris et admis sa raison. C'est là un fait, et je crois qu'un retour à la soumission d'autrefois n'est pas à envisager. Utilisons donc ce sens critique de nos élèves d'une façon positive ; il a donné naissance à un sens de l'initiative et souvent à un sens créatif que n'avaient pas les élèves d'antan. Ceux d'aujourd'hui ont moins d'inhibition, moins de timidité, de gaucherie ; donnons donc aux enfants, dans le cadre de la vie de l'école, l'occasion d'exercer utilement ces qualités. Nous n'avons pas utilisé et développé (dans les limites des programmes actuels) ces **pouvoirs nouveaux** de nos écoliers.

M. Chabloz a relevé « la passivité intellectuelle » des élèves et le caractère superficiel de leur curiosité. Il trouve leur cause dans la multiplicité des impressions reçues et dans la paresse intellectuelle. Il relève également le manque de lien entre les notions acquises en classe et les sollicitations de la vie extra-scolaire.

Un cerveau d'enfant enregistre actuellement un nombre de faits et d'impressions énorme, grâce aux techniques modernes d'information (journaux, radio, cinéma). Ces impressions leur sont données à un rythme et avec une violence extraordinaires. Ces faits, ces images ont une influence considérable par suite de leur intensité. Mais ils n'ont entre eux aucune organisation et l'enfant n'a aucune raison de savoir les coordonner, les apprécier et leur donner un sens. Ils restent superficiels. L'écolier de la génération précédente n'était pas soumis au même régime. La plupart des faits et des notions du monde extérieur qu'il recevait, lui étaient transmis à l'école, sous une forme coordonnée et assimilable. Les temps ont changé. Avons-nous adapté l'école à ces conditions nouvelles ? Je ne le crois pas. De là, cette sorte de vertige, de tourbillon, de fatigue aussi, auxquels sont soumis les écoliers et qui créent ce dégoût de l'étude.

Il me semble donc, qu'actuellement, l'école devrait envisager une tâche nouvelle : non plus seulement communiquer des notions, des connaissances, mais apprendre aux enfants à organiser et à interpréter les notions multiples que lui transmet le monde extérieur. Apprendre à débrouiller cet écheveau de faits, de chiffres, de phénomènes ou de merveilles que le monde d'aujourd'hui leur livre sans qu'ils le recherchent. Il s'agirait donc d'apprendre aux enfants à utiliser intelligemment et

consciemment ces réservoirs de connaissances et d'idées, à les collectionner, à les classer, à juger de leur degré de vérité, à les critiquer et à découvrir leurs applications ou leurs conséquences. L'étude deviendrait **découverte et organisation de la pensée** ; il y aurait un lien entre le tourbillon de la vie extérieure et la recherche concentrée de la classe.

C'est pourquoi, tout en appelant de tous mes vœux l'emploi de méthodes nouvelles dans les classes, j'estime qu'elles ne suffisent pas. C'est un **esprit** nouveau qu'il nous faut et une conception nouvelle de notre tâche. Esprit réaliste qui nous permette de tirer parti des possibilités admirables que le monde moderne offre à des cerveaux d'enfants et d'adapter en même temps ce jeune être au monde changeant dans lequel il est destiné à vivre.

Lucienne Wuischpard.

(Réd.) Voilà une saine réaction qui, je l'espère, exprime l'opinion de la majorité de nos collègues qui ne sauraient se contenter de constater des déficits et des difficultés. Gardons-nous, en effet, de vitupérer nos enfants, leurs parents et notre époque. Ils sont la vie qui se transforme à un rythme sans cesse accéléré, qu'il faut connaître pour savoir utiliser mieux les possibilités qu'elle nous offre avec toujours plus de générosité. Mlle Wuischpard a montré le profit éducatif qu'on peut tirer de certaines attitudes nouvelles de nos écoliers que d'aucuns se bornent à critiquer comme s'il suffisait de pouvoir justifier nos défaites. C'est bien à ce travail positif que nous avons à nous consacrer désormais et la S. P. R. l'a si bien compris qu'elle a mis à l'étude pour le Congrès de Lausanne les moyens de concilier l'Ecole publique avec l'Education nouvelle. Notre enquête n'a voulu être qu'une préface à ces recherches, un examen de conscience qui prédispose chacun à cette humilité, génératrice de confiance et de progrès.

ENCOURAGEONS LE CHANT

Tel est le titre d'une émission radioscolaire que donnera M. Jacques Burdet le 8 mars prochain, à 10 h. 10. Exploitant un thème nouveau, l'auteur a d'abord ouvert un concours entre tous les garçons de 10 à 16 ans qui estimaient pouvoir chanter avec quelque chance de succès un air imposé, le « Petit chevrier », de Doret, et un air de leur choix, les deux chansons devant être exécutées sans accompagnement. Nonante élèves ont répondu à l'appel. Vingt se sont retirés prudemment en apprenant le grand nombre des concurrents. Les septante autres sont restés en lice et ont subi un examen éliminatoire.

Seconde étape : sur les quatorze jeunes chanteurs retenus, les dix meilleurs chanteront au micro tandis que leurs camarades, à l'écoute, auront la possibilité de les juger et de les apprécier. C'est donc sur la base des jugements portés par leurs propres camarades que les concurrents seront classés en dernier ressort.

Vu les qualités exceptionnelles des voix qu'on entendra le 8 mars, nous espérons que de nombreuses classes pourront bénéficier de cette émission d'un genre nouveau.

ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE AUX ÉTATS-UNIS

La statistique suivante est le résultat d'expériences faites dans plusieurs écoles expérimentales groupant des centaines d'enfants. Elle montre la relativité des buts spécifiques, que l'on doit poursuivre à chaque degré, **basés sur la capacité de l'enfant.**

La très grande variété de livres, mis à la disposition des institutrices, leur permet d'enseigner facilement la lecture avec la méthode globale. L'enfant de six ans lit une quinzaine de brochures avant de lire un livre. Son attention est portée dès le début sur la signification des illustrations qui l'aident à lire le texte. Plus tard, on attache beaucoup d'importance à ce que les élèves sachent trouver, eux-mêmes, les informations se rapportant au centre d'intérêt à l'étude. A cet effet, de nombreux livres sont mis à leur disposition.

Cette statistique nous montre donc l'importance que les Américains attachent à l'enseignement de la lecture. Un cours entier, sur ce sujet, se donne dans plusieurs universités.

Référence : — McKee — Reading and literature

Février 1945

	6	7	8	9	10	11ans
Acquérir le mécanisme de la lecture	■	■	■	■	■	■
Lire avec compréhension	■	■	■	■	■	■
Savoir reconnaître un mot enseigné spécialement . . .	■	■	■	■	■	■
Savoir lire sans pointer du doigt les mots	■	■	■	■	■	■
Savoir éviter le mouvement des lèvres (lecture silencieuse)	■	■	■	■	■	■
Savoir tenir le livre correctement	■	■	■	■	■	■
Savoir acquérir de nouveaux mots avec l'aide des lettres	■	■	■	■	■	■
Savoir utiliser les remarques, les notes	■	■	■	■	■	■
Acquérir une bonne diction avec l'aide du dictionnaire	■	■	■	■	■	■
Comprendre la signification d'un nouveau mot	■	■	■	■	■	■
Apprendre à lire plus vite avec compréhension	■	■	■	■	■	■
Faculté d'analyser, d'interpréter, d'évaluer le matériel lu	■	■	■	■	■	■
Savoir raconter une histoire lue	■	■	■	■	■	■
Savoir choisir ce qui peut être joué	■	■	■	■	■	■
Savoir suivre les directions	■	■	■	■	■	■
Pouvoir comparer les faits, les incidents lus avec leurs propres expériences	■	■	■	■	■	■
Savoir choisir des lectures pour les occasions spéciales	■	■	■	■	■	■
Donner des titres aux paragraphes	■	■	■	■	■	■
Ecrire un résumé du matériel lu	■	■	■	■	■	■

	6	7	8	9	10	11ans
Savoir trouver les faits dont on a besoin						
Savoir énoncer les points principaux d'un article . . .						
Savoir démontrer la raison d'une conclusion						
Pouvoir évaluer du matériel contradictoire						
Prendre des notes sur les problèmes choisis avant la lecture						
Savoir déterminer le degré de probabilité						
Choisir les parties les plus intéressantes ; en donner les raisons						
Trouver les préjudices ou le point de vue de l'auteur .						
Donner un rapport suivant un ordre logique						
Connaissance des synonymes et des homonymes . . .						
Savoir utiliser les encyclopédies						
Choisir les parties d'un livre utiles pour un rapport .						
Trouver des illustrations pertinentes						
Savoir utiliser la table des matières						
Choisir des livres supplémentaires satisfaisants dans la bibliothèque scolaire						
Savoir interpréter la préface pour choisir les livres .						
Savoir utiliser le dictionnaire						
Savoir retenir l'attention du public						
Pouvoir jouir de la lecture des journaux						
Pouvoir lire une pièce						
Trouver des instructions pour développer des activités récréatives						
Développer une prononciation claire						
Pouvoir tirer une conclusion après avoir présenté plusieurs points de vue						

V. Gétaz.

BIBLIOGRAPHIE

Lucerne, par Cécile Lauber. Version française par Henri de Ziegler, avec 32 planches, Collection Trésors de mon pays. Editions du Griffon, Neuchâtel.

Après un intéressant « Lac des Quatre Cantons », la collection des Trésors de mon pays se devait d'accueillir un « Lucerne ». C'est à Mme Cécile Lauber, l'excellent écrivain lucernois, que les éditeurs ont demandé de présenter la ville ; nul ne s'étonnera donc que l'auteur, après avoir chanté les fastes du passé lucernois, ne s'arrête aux grands hommes qui ont vécu dans ce site magnifique entre tous : Goethe, Byron, Schelley, Wagner, Tolstoï, Dostoïewski, Hugo, Spitteler. Il fallait la plume alerte d'Henri de Ziegler pour rendre accessible au lecteur romand ce texte savoureux.



FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich

SA DEVISE :

CAPITAL FIXE PRIME FIXE

LAUSANNE

Ile Saint-Pierre

Après le long et fatigant trimestre d'hiver

26

une cure à

s'impose pour décroasser l'organisme
et le régénérer. Prospectus No. 26
Kurhaus Sennrütli, Degersheim
Téléphone (071) 5 41 41

Sennrütli

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 2 22 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce.
Raccordement à toutes les classes. **Bachots, Matu., Polytech-
nicum.** Enseignements par petites classes. Dir. Prof. J. M. Jomini.

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 2 63 70

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Venez passer vos vacances et week-end dans la plus belle région
des Alpes Vaudoises

Gryon-Barboleusaz-Villars-Bretaye

Beaux champs de ski, nombreuses pistes de descente balisées

Billets du dimanche toute l'année

Funi-Ski Bretaye-Chamossaire

Télé-Ski Bretaye-Chaux Ronde

CHEMIN DE FER BEX-VILLARS-BRETAYE

NOS VOYAGES DE PRINTEMPS

Une **CROISIÈRE** à la portée de tous, de **GÈNES A MARSEILLE** à bord
d'un **paquebot-transatlantique**, confort 1^{re} cl., du 28 au
31 mars, chaque fin de mois, t. c. Fr. 190.—

COTE D'AZUR et **CORSE** en avion de Nice à Ajaccio, circuit du Maquis Corse en car,
excursion Grande Corniche, Monte-Carlo, Monaco, du 16 au 22 avril, Fr. 288.— t. c. Ce
voyage sera répété chaque mois.

PAQUES à **VENISE**, 5 jours, excellent hôtel, excursions en gondoles, visites,
etc., Fr. 179.— t. c., 2^e cl. dès Lausanne.

PAQUES à la **RIVIERA It.** et **COTE D'AZUR**, 5 jours, par Milan, Gênes,
s. Remo, Nice, Turin, Fr. 198.— t. c. 2^e cl. et car réservé. Voyages
accompagnés.

« **TOURISME POUR TOUS** »

Place Pépinet, 3

LAUSANNE

Tél. 3 14 67

DEVRED

Vêtements

Grand-Pont

Lausanne

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



XXVII^E CONGRÈS S. P. R.

LAUSANNE, 24 ET 25 JUIN 1950

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Nouvelle **Ch. Corbaz S.A.**, Montreux, Place du Marché 7, Tél. 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Problèmes d'hier, réalisations d'aujourd'hui

De tous temps, l'homme a cherché à se préserver du froid avec les moyens les plus divers, nés d'une industrie précoce. Le chauffage central, par exemple, est un phénomène de physique que les romains exploitaient déjà de leur temps, sous une forme rudimentaire il est vrai.

Chacun sait que l'eau chaude est plus légère que l'eau froide; lorsque vous allumez votre chaudière du chauffage central, l'eau échauffée monte dans les tuyaux et radiateurs, en chassant devant elle l'eau encore froide qui s'y trouve. C'est ainsi que prend corps le principe de **circulation**. Notons aussi que l'eau chaude se dilate, ce qui rend nécessaire l'installation du réservoir d'expansion propre à tout central bien compris.

Diverses applications de la technique moderne permettent de réaliser des installations à circulation forcée, voire même avec eau surchauffée (130 degrés) ce qui diminue la surface de chauffe nécessaire.

Le chauffage à air chaud ne date également pas d'aujourd'hui, mais les perfectionnements apportés au cours des années en font un progrès marquant de notre siècle. La circulation de l'air est activée par une turbine silencieuse et une disposition judicieuse supprime radicalement les courants. Par ailleurs, on peut nantir l'installation d'un dispositif de dépoussiérage et régler l'humidité de l'air. En été, et sans transformation aucune, le chauffage devient installation de ventilation.

Les personnes qui seraient intéressées par des précisions touchant n'importe quel genre de chauffage voudront bien s'adresser à

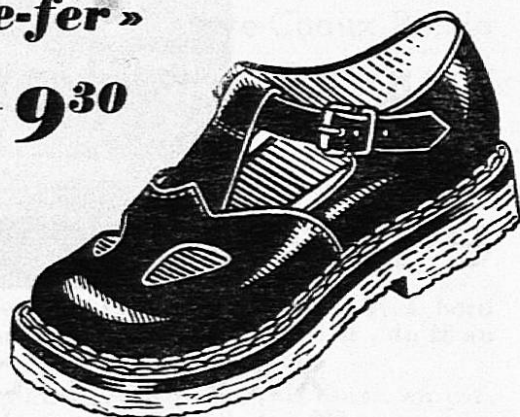
ARMAND PAHUD & Cie - ROLLE - Tél. 7.54.45

La sandale pour les « brise-fer »

Box brun, cousu flexible

	19/21	22/26	27/29	30/35	36/42	9 ³⁰
sem. cuir	9.30	10.20	12.30	15.30	18.60	
sem. crêpe		10.30	12.30	15.30	18.30	

CHAUSSURES
A L'ÉTOILE VEVEV
ED. NICOLE SA.



Après le long et fatigant trimestre d'hiver

26

une cure à

s'impose pour décrasser l'organisme et le régénérer. Prospectus N° 26/10
Kurhaus Sennrütli, Degersheim
Téléphone (071) 5 41 41

Sennrütli

Une adresse à retenir parce que

LE CLUB DU LIVRE DU MOIS

fait peu de publicité.

LE CLUB DU LIVRE DU MOIS

publie chaque mois à l'intention de ses membres un livre sélectionné d'un grand auteur, en édition numérotée, sur beau papier et splendidement relié, mais **bon marché**. Il n'y a aucune obligation de souscrire à un nombre déterminé d'ouvrages dans l'année. Les membres du Club ne prennent que les titres qui les intéressent. Les nouvelles parutions leur sont annoncées régulièrement chaque mois par circulaires descriptives. Cotisation annuelle de Fr. 3.—. Nombreux avantages. Quelques auteurs publiés par le Club: *Henry Bordeaux, Pierre Benoît, Maurice Druon, John Knittel, Claude Seigne, Daphné du Maurier, Graham Greene, E. Goudge, H. Harrard, Louis Bromfield, A. J. Cronin, Marcel Brion, H. Hesse, Emil Ludwig, Maurice Maeterlinck, Germaine Beaumont, Mazo de la Roche, La Varende, Humbert-Zeller, Franz Hellens, etc.*

DEMANDEZ DOCUMENTATION ET RÉFÉRENCES AU

CLUB DU LIVRE DU MOIS Tél. (038) 7 17 17. Ch. post. : IV. 4607
CERNIER-Neuchâtel

Aux parents qui cherchent une école privée vous pouvez recommander la plus grande école privée de la Suisse centrale

Institut Préalpin pour Jeunes Gens MONTANA-ZUGERBERG

- **Education consciencieuse** du caractère et de la personnalité des jeunes gens.
- **Enseignement individuel** par des professeurs qualifiés.
- **Programme jusqu'à la Maturité**: Ecole primaire, secondaire, Gymnase, Lycée scientifique, Ecole commerciale, Cours spéciaux de langues et de commerce avec obtention du Diplôme. (Examens de Maturité et de Diplôme à l'Institut même.)
- **Situation unique** à 1000 m. d'altitude dans un paysage incomparable. Grands terrains de sport et des plus modernes.

Renseignements auprès de la Direction

Dr. phil. J. Ostermayer-Bettschart

Tél. Zoug (042) 4 17 22

**Ecole Supérieure de Commerce
du Canton de Vaud
LAUSANNE**

Cinq années d'études pour jeunes gens et jeunes filles
Diplôme d'études commerciales
Maturité commerciale

Classes spéciales pour élèves de langue étrangère

PRÉPARATION INDIVIDUELLE
du degré primaire à la Maturité

Entrée aux Collèges cantonaux
et à l'Ecole de Commerce

COLLÈGE MAYOR
LAUSANNE

Montriond Tél. 2.79.62

INSTITUT CHABLOZ

ECOLE SECONDAIRE
SECTION COMMERCIALE
ET ADMINISTRATIVE
CULTURE GÉNÉRALE

Début de semestre: lundi 24 avril 1950
à 8 heures.

La direction renseignera sur demande,
avenue de Belmont 39, **Montreux**.
Tél. 6.33.31.

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A: Elèves de 9 à 16 ans

Section B: Elèves à partir de 16 ans

MATURITÉS, BACCALAURÉATS
ENTRÉE AU GYMNASÉ
RACCORDEMENT AUX COLLÈGES

Cours préparatoire en vue de l'Ecole Normale
Téléphone 3 35 99

Paul Cardinaux, directeur